



FICHE SIGNALÉTIQUE
673-01 / 673-032

Canutec 1-613-996-6666 (24 heures)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET FOURNISSEUR

Identification du produit : 673-01 / 673-032
Nom du produit : HSF 3 Lustreur supérieur de finition
Famille chimique : Mélange
Fournisseur/Fabricant : Auto-Chem Inc.
33 de Lyon
Repentigny, QC, Canada
J5Z 4Z3
Tel : 450-654-9292
Fax : 450-654-0633
www.autochem.com
Contact : Jean Dagenais

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Huile minérale	8042-47-5	1 – 5	LD50 50000 mg/kg, rat, oral LD50 2000 mg/kg, lapin, cutané
Hydrocarbure isoparafinique	64742-48-9	7 - 13	LD50 >10000 mg/kg, rat, oral LD50 >3200 mg/kg, lapin, cutané LC50 >2000 ppm, 4 hrs, rat TWA 1200 mg/m3
Distillats (pétroleum), de paraffine lourds	64741-88-4	1 – 5	Aucune donnée
Polydiméthylsiloxane	N/A	1 – 5	Aucune donnée
Cyclopentasiloxane	541-02-6	1 – 5	Aucune donnée
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	3 – 7	PEL 10.5 mg/m3 OSHA TWA TLV 10 mg/m3 (poussière) LC50 12000 ppm, 8 hrs, rat

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Les vapeurs sont modérément irritantes pour les yeux.
Peau : N'est pas un irritant cutané primaire après une exposition de courte durée.
Inhalation : Les vapeurs sont modérément irritantes pour le système respiratoire. Dans de rares cas, les vapeurs peuvent sensibiliser le muscle cardiaque provoquant des arythmies.
Ingestion : Nocif si ingéré. Peut causer des malaises gastro-intestinaux.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Yeux : Aucun connu.
Peau : Aucun connu.
Inhalation : Aucun connu.
Ingestion : Aucun connu.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

- Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau ou une solution saline pendant 15 à 20 minutes en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Retirer les verres de contact. Obtenir des soins médicaux immédiats.
- Peau : En cas de contact, rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Laver minutieusement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver à l'eau et au savon. Si de l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.
- Inhalation : Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, obtenir des soins médicaux.
- Ingestion : Si ingéré, obtenir des soins médicaux immédiats. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. En cas d'arrêt respiratoire ou cardiaque, pratiquer la réanimation cardio-respiratoire et obtenir des soins médicaux.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

- Point d'éclair : Non disponible.
Température d'auto-inflammation : Non disponible.
Limites d'inflammation – air (%) : Non disponible.
Agents d'extinction : Dioxyde de carbone, eau pulvérisée, mousse chimique. De l'eau peut être utilisée pour refroidir les contenants exposés.
Équipement de protection : Les pompiers doivent porter l'équipement de protection approprié ainsi qu'un système respiratoire autonome.
Produits de combustion dangereux : Oxyde de silice, oxyde de carbone, oxydes d'azote.
Recommandation : Retirer les contenants si sécuritaire. Ne pas disperser avec des jets d'eau haute pression. Ériger un barrage pour retenir les eaux d'écoulement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Restreindre les lieux au personnel qualifié. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas toucher le produit renversé. Empêcher le produit de se déverser dans les égouts ou un cours d'eau. Boucher la fuite si sécuritaire. Porter un équipement de protection approprié.

- Petit déversement : Ériger un barrage si nécessaire. Pomper (si possible) et entreposer dans un contenant approprié. Contenir et absorber le produit avec un absorbant approprié. Entreposer les résidus dans des contenants identifiés pour élimination.
- Grand déversement : Ériger un barrage si nécessaire. Pomper (si possible) et entreposer dans un contenant approprié. Contenir et absorber le produit avec un absorbant approprié. Entreposer les résidus dans des contenants identifiés pour élimination.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

- Manutention : Ne pas respirer les vapeurs ou les aérosols. Éviter le contact avec les yeux ou la peau en portant des vêtements appropriés. Éviter le contact avec des matériaux incompatibles. Se laver après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Les contenants vides peuvent contenir des résidus. Éliminer selon les réglementations existantes.

Entreposage : Entreposer dans un endroit sec et frais, bien ventilé et éloigné des matériaux incompatibles. Prévenir le gel.

8. MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION

Mesures d'ingénierie : Une ventilation générale est recommandée.

Protection personnelle pour manipulation de routine :

Yeux : Lunettes anti-éclaboussures.

Peau : Vêtements à manches longues.

Gants : Gants imperméables.

Inhalation : Si nécessaire, utiliser un masque approuvé NIOSH/MSHA. Pour le travail dans des espaces clos, un masque autonome est requis.

Protection personnelle pour déversements :

Yeux : Lunettes anti-éclaboussures.

Peau : Vêtements à manches longues.

Gants : Gants imperméables.

Inhalation : Si nécessaire, utiliser un masque approuvé NIOSH/MSHA. Pour le travail dans des espaces clos, un masque autonome est requis.

Note : Ces précautions sont valides pour la manipulation à la température de la pièce. L'utilisation à des températures élevées ou l'application par pulvérisation peuvent exiger des précautions supplémentaires.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide visqueux.
Couleur : Blanc, opaque.
Odeur : Solvant.
pH @ 1% : 8 à 9
Densité relative (g/cm³) : 1.00
Point d'ébullition : Non déterminé.
Point de congélation : Non déterminé.
Pression de vapeur : Non déterminé.
Matières volatiles (poids) : Non déterminé.
Solubilité (eau) : Partielle.
COV (%) : Non déterminé.
Viscosité : Non déterminé.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Polymérisation dangereuse : Aucune connue.
Conditions à éviter : Oxydants forts, acides forts, bases fortes.
Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone, oxydes d'azote.

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Ingrédient	CAS	Pourcentage	Limites d'exposition
Huile minérale	8042-47-5	1 - 5	LD50 50000 mg/kg, rat, oral LD50 2000 mg/kg, lapin, cutané
Hydrocarbure isoparafinique	64742-48-9	7 - 13	LD50 >10000 mg/kg, rat, oral

			LD50 >3200 mg/kg, lapin, cutané LC50 >2000 ppm, 4 hrs, rat TWA 1200 mg/m ³
Distillats (pétroleum), de paraffine lourds	64741-88-4	1 – 5	Aucune donnée
Polydiméthylsiloxane	N/A	1 – 5	Aucune donnée
Cyclopentasiloxane	541-02-6	1 – 5	Aucune donnée
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	3 – 7	PEL 10.5 mg/m ³ OSHA TWA TLV 10 mg/m ³ (poussière) LC50 12000 ppm, 8 hrs, rat

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Les vapeurs sont modérément irritantes pour les yeux.
 Peau : N'est pas un irritant cutané primaire après une exposition de courte durée.
 Inhalation : Les vapeurs sont modérément irritantes pour le système respiratoire. Dans de rares cas, les vapeurs peuvent sensibiliser le muscle cardiaque provoquant des arythmies.
 Ingestion : Nocif si ingéré. Peut causer des malaises gastro-intestinaux.

Effets chroniques potentiels sur la santé :

Effets cancérogènes : Aucun connu.
 Effets mutagènes : Aucun connu.
 Effets tératogènes : Aucun connu.

12. INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

13. MISE AU REBUT

Méthode d'élimination : L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
 Emballage contaminé : Selon les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATION SUR LES RÈGLEMENTS

SIMDUT : D2B Matériaux ayant d'autres effets toxiques.
 DSL : Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.
 TSCA : État de l'inventaire du US TSCA : Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire du la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparé par : Auto-Chem Inc.

Date : Sept. 2015

Avis au lecteur :

Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.